

Faits d'escroqueries, abus de confiance, sur le ressort de la compagnie de gendarmerie départementale de Beaune. -3ème trimestre 2016-

Monsieur B 28 ans Saint Jean de Losne

Manière d'opérer La victime se fait dérober son chéquier. Le chèque n°188808 d'un montant de 193.70€ est émis dans une boucherie à DIJON-21.

Madame V 62 ans Brazey en plaine

Manière d'opérer La victime reçoit un e-mail indiquant que les impôts vont lui rembourser une somme d'argent. La victime clique sur le lien et entre les coordonnées de sa carte bancaire. Deux jours plus tard des paiements sont effectués avec sa carte bancaire à son insu.

Monsieur S 26 ans Tichey

Manière d'opérer La victime vend un tracteur agricole via un site internet. Le mis en cause se déplace et conclut la vente au moyen d'une fausse traite de paiement. Le lendemain, des transporteurs viennent au domicile de la victime et emmène le véhicule. Préjudice de 76800 euros.

Monsieur J 48 ans Trouhans

Manière d'opérer La victime met en vente sur « Ebay » un jeu de console. Le mis en cause lui envoie un chèque. Ce dernier est rejeté ayant été déclaré perdu. Le jeu a entre temps été expédié.

Madame L 37 ans Gerland

Manière d'opérer La victime pense vendre des articles via le bon coin, elle envoie le colis mais ne reçoit jamais le versement. De plus, quelques jours plus tard, un faux service PAYPAL lui demande la somme de 750 euros en carte PCS que la victime règle puis la somme de 1500 euros que la victime ne règle pas, s'étant enfin rendu compte de l'escroquerie par internet.

Madame H 33 ans Bligny les beaune

Manière d'opérer La victime vend un objet sur le « BONCOIN ». Elle est contactée par un acheteur qui souhaite payer par paypal. Plusieurs mail de paypal l'informent qu'il doit ouvrir un compte premium et l'alimenter via trois cartes PCS de 150€. Elle envoie les codes par mail. Elle contacte paypal qui l'informe qu'il s'agit bien sûr d'une escroquerie. Préjudice de 450 euros.

Madame U 90 ans Comblanchien

Manière d'opérer La victime se trouve devant son domicile. Un véhicule s'arrête à sa hauteur. Une femme se trouvant à l'arrière du véhicule lui demande où se trouve l'hôpital à BEAUNE. La victime se penche au niveau de la femme et celle-ci lui passe un collier autour du cou pour la remercier du renseignement. En rentrant chez elle, son mari lui demande la provenance de ce collier, et là elle se rend compte que son propre collier en or a disparu, subtilisé.

Signalement auteur(s) non identifié(s) Description individus :5 personnes à bord, deux hommes à l'avant deux femmes à l'arrière avec des foulards dans les cheveux et un enfant de deux ou trois ans. Type pays de l'est environ 25-30 ans, parle avec un accent.

Monsieur L 62 ans Ecutigny

Manière d'opérer Le mis en cause utilise la carte bancaire de la victime dont il s'est procuré le numéro pour faire des achats sur internet. Préjudice de 2200 euros

Monsieur G 77 ans Arnay le duc

Manière d'opérer La victime reçoit un Email du mis en cause, avec lequel il entretient une correspondance sans qu'il l'ait jamais vu . Ce dernier lui explique qu'il se trouve en Islande, qu'il a été violenté et qu'il a besoin de 800 euros en coupon « Néosurf »(montant 100 euros chacun). La victime se rend au bureau de tabac, les achète ,puis lui communique les codes d'accès. Escroquerie.

Monsieur P 57 ans Seurre

Manière d'opérer La victime est contactée par une « femme » via le réseau social FACEBOOK. Après 1 mois d'échanges par message, la femme demande à la victime d'encaisser un chèque de sa tante d'une valeur de 1800 euros et de lui renvoyer la somme sous forme de coupon PCS. La victime reçoit le chèque, le dépose à sa banque et se rend de suite dans un bureau de tabac d'AUXONNE (21) où elle effectue deux virement par coupon PCS pour un montant de 1200 euros. Deux jours plus tard la banque de la victime l'informe que le chèque est rejeté car il est déclaré volé. La victime ne comprend toujours pas l'arnaque et renvoie 90 euros à l'arnaqueuse puis encore 50 euros avant de se décider à déposer plainte.

Monsieur P 64 ans Levernois

Manière d'opérer La victime (personne morale) sollicite les services d'un auto entrepreneur pour la réalisation de 10.000 cartes pour un montant de 655 euros (Devis à l'appui). La commande est honorée. Un chèque de règlement est envoyé au concepteur. L'intéressé indique ne pas pouvoir l'encaisser suite à une erreur de libellé. Un deuxième chèque d'un montant identique lui est alors envoyé, charge à lui de restituer la première formule à la victime. L'auteur encaisse les deux chèques, soit un montant total de 1.310€. Depuis, l'auteur ne répond plus aux injonctions de la victime.

Madame A 45 ans Vosne Romanée

Manière d'opérer Une société dépose plainte car elle a émis un chèque au nom de *****pour un montant de 432€. Or le chèque est falsifié et mis au nom de madame A*** et le montant est modifié à 3649€. La mise en cause est entendue et reconnaît avoir encaissé le chèque . Il ressort que la mise en cause a été victime d'un abus de confiance suite à la rencontre d'un homme sur un site de rencontre. La mise en cause a envoyé pour environ 3000€ en cartes PCS et en mobicarte à cet homme qui demandait de l'aide car coincé à l'étranger. En dédommagement, elle a reçu un chèque d'un montant de 3649€ à son nom et prénom remplis informatiquement qu'elle a encaissé sur son compte bancaire pensant qu'il était vrai.La Banque l'a informée que ce chèque ne lui était pas destiné et qu'il était falsifié. La mise en cause a alors remboursé l'intégralité de la somme soit 3649€ à sa banque. Préjudice de 3000 euros au final.

Monsieur F 36 ans Saint Jean de Losne

Manière d'opérer La victime a ouvert un SPAM sur sa messagerie GMAIL. Le SPAM a vérolé sa messagerie. Un des mis en cause ont eu accès à ses identifiants PAYPAL et AMAZON. des achats ont été effectués.Un des achats via paypal est un VPN qui permet de modifier l'adresse IP du pirate informatique.
il y a eu 2400€ d'achat fait via PAYPAL avec la CB qui était lié au compte.
il y a eu 1400€ d'achat fait via Amazon avec la CB qui était lié au compte.

la victime avait en mail des copies de sa CNI, de son PC et ses avis d imposition.

Monsieur T 20 ans Bligny sur ouche

Manière d'opérer La victime vend sa console de jeu sur le site Le Bon Coin. L'acheteur propose un paiement PAYPAL pour la sécurité de la transaction. Quand la victime reçoit le mail de PAYPAL l'informant que la somme a été virée sur son compte, elle envoie la console en colissimo. Quelques jours après, elle se rend compte que l'argent n'est pas crédité sur son compte car PAYPAL lui demande d'acheter pour 750 euros de recharges TRANS-CASH pour valider à l'international le compte PAYPAL de l'acheteur. Sentant enfin l'escroquerie, la victime tente de contacter l'acheteur par mail, en vain. COLISSIMO confirme que les colis ont été livrés.

Monsieur T 57 ans Jouey

Manière d'opérer La victime reçoit un message lorsqu'il ouvre son navigateur internet l'informant qu'il vient d'être victime de piratage. Il suit la procédure affichée et téléphone à un opérateur qui prend la main sur sa machine et lui fait régler la somme de 150 euros pour nettoyer l'ordinateur.

Madame r D

Manière d'opérer La gérante d'une société s'inscrit sur un site internet pour obtenir des rendez vous de clientèle confirmés. Elle verse directement 1680 €. Au bout d'un mois aucun rendez vous n'est pris. Elle se renseigne sur des forums et s'aperçoit que la société contacté l'a escroqué.

Madame P 65 ans Lechatelet

Manière d'opérer Un démarcheur se présente au domicile de la victime et lui vend un lot de casseroles de qualité très médiocre pour du matériel professionnel. Préjudice 1200euros

Monsieur g 34 ans Lechatelet

Manière d'opérer La victime s'inscrit sur un site de rencontre sur laquelle elle fait la connaissance d'une fille. Après plusieurs conversations, cette dernière explique à la victime que son père est décédé et qu'elle doit récupérer son héritage en COTE D'IVOIRE. Elle raconte plusieurs mensonges à la victime afin de lui soutirer de l'argent avant de lui envoyer deux faux chèques. Alertée par sa banque, la victime comprend qu'elle se fait escroquer depuis deux mois pour un préjudice total d'environ 17000 euros.

Madame L 65 ans Antheuil

Manière d'opérer La victime met en vente des barres de toit sur le site Le Bon Coin. Elle est contactée par mail par une femme résidant SAINT HERBLAIN -44- qui se dit intéressée et souhaitant payer via PAYPAL. La victime accepte et, après confirmation du paiement par la mise en cause, envoie le colis en chrono post. Le jour même, la mise en cause l'informe que, son compte PAYPAL ayant été ouvert en SUISSE, la victime doit valider le sien à l'international en achetant des cartes PCS pour 430 euros dans un bureau de tabac. Sentant l'escroquerie, la victime appelle chronopost pour bloquer son colis. A ce jour, elle ne subit qu'un préjudice de 12.50 € correspondant aux frais d'envoi du colis.

Monsieur B 54 ans Corpeau

Manière d'opérer Le mis en cause envoie à la victime un chèque de 2000 euros (provenant d'un chéquier volé), lui demande de l'encaisser et de lui rendre l'argent sous forme de mandat cash.

La victime a donné 250 euros à l'auteur par communication de code coupon PCS pour que l'auteur vienne lui rendre visite par le train. L'auteur n'est bien sûr jamais venu voir la victime.

Monsieur **** 90 ans Seurre

Manière d'opérer Un matin de mai 2011, le mis en cause se présente au domicile de la victime pour lui vendre des brioches. Ce dernier explique qu'il est propriétaire de plusieurs maisons et qu'il cherche un locataire. Le mis en cause est intéressé et occupe une des résidences de la victime sans son consentement. Un bail a ensuite été rédigé. Le mis en cause s'est proposé de rénover la maison aux frais du propriétaire. La victime a établi environ 40 chèques d'un montant total d'environ 117 000 euros au profit du mis en cause. La victime a dépensé environ 150 000 euros alors que très peu de travaux ont été effectués. En 2015, la victime a été placée sous curatelle.

La stratégie de prévention et de sensibilisation initiée par la compagnie de gendarmerie départementale de Beaune depuis avril 2016 apparaît plus que jamais opportune et nécessaire.

Il ressort de l'examen des faits de vols, cambriolages, escroqueries, abus de confiance les mêmes constats, trimestres après trimestres, rendant essentielle la sensibilisation des populations victimes de ces actions délictueuses afin d'induire une modification des comportements.

La majorité de ces actes pourrait être évitée notamment dans le domaine des escroqueries par une connaissance des modes opératoires induisant une identification immédiate de la tentative d'escroquerie en cours, et pour les autres actes d'atteintes aux biens par l'adoption de mécanismes de prudence élémentaires.

Il convient d'informer encore et encore, de sensibiliser, de faire savoir, de faire connaître

A ce titre la compagnie de gendarmerie départementale de Beaune et l'ensemble des brigades qui lui sont subordonnées : Nuits saint Georges, Beaune, Nolay, Arnay le Duc, Bligny sur Ouche, Pouilly en Auxois, Saint Jean de Losne et Seurre continueront de sensibiliser le plus grand nombre au moyen de trois modes privilégiés:

-En prenant attache directement avec les citoyens lors des patrouilles pédestres effectuées à l'occasion des services de sécurité publique générale.

-En tenant des réunions publiques récurrentes, en soirée, en abordant les problématiques de sécurité, ouvertes au plus grand nombre, en lien avec les exécutifs municipaux.

-En diffusant les extraits de police judiciaire trimestriellement sur les boîtes mails collectées auprès des particuliers et en leur recommandant de les diffuser auprès des membres de leurs familles et relations.

Cercle vertueux s'il en est qui nous permettra d'aboutir.

-Lorsqu'un contact recommande l'ouverture d'un compte paypal, fait mention d'un compte paypal à l'international, évoque la communication de codes de coupons recharge cartes PCS, Néosurfs et autres ESCROQUERIE.

-Lorsque qu'un contact messagerie ou autre (de plusieurs semaines ou mois) vous fait savoir qu'il est dans une situation catastrophique à l'étranger et a besoin d'un mandat cash ou autre .. ESCROQUERIE.

-Lorsqu'on vous remet un chèque (de provenance douteuse) et qu'on vous demande sa contrepartie en cash, mandat, carte PCS... c'est qu'il est volé ou déclaré perdu. ESCROQUERIE.

-Ne pas répondre à des offres à un euro sur le net et ne jamais communiquer ses coordonnées bancaires ESCROQUERIE.

-Rédiger les chèques au stylo bille et jamais à l'encre pour éviter toute falsification.

-Ne pas laisser son sac à main ouvert ,positionné sur son caddy ,lorsque l'on fait ses courses, le conserver sur soi et ce même si c'est moins commode ou pratiques

-Fermer à clef son véhicule et n'y laisser aucun objet apparent et notamment les sacs et autres portefeuilles...

-Conserver son téléphone portable dans la poche AVANT et non arrière même si c'est moins pratique !

-Ne jamais laisser sacoche, sac à dos... sans surveillance sur une table, dans un train

-Ne pas prêter son téléphone à un inconnu , il risque de se « barrer » avec ..

-Cadenasser les VTT et autres

-CACHER SES BIJOUX ET VALEURS DANS UNE VRAIE CACHETTE, DISSIMULÉE, DIFFICILE D'ACCÈS ET PAS DANS LA CHAMBRE OU DANS LA SALLE DE BAINS